

National Policy 13.5 – Army Cadet Medal of Merit

1. Introduction

Created in 2025 following updates to the Army Cadet program, the Army Cadet Medal of Merit (ACMM) was created following comments and recommendations from the National Cadet Advisory Council, recipients of the LGen Walsh Memorial Sword, the Branch President's Trophy, and MGen Howard Medal, key stakeholders, and The Army Cadet League of Canada's (the League's) leadership.

The ACMM and its associated devices were created to recognize outstanding Army Cadets across the country annually while continuing to recognize the invaluable and continuing legacy contributions of key League members.

2. Eligibility and Criteria

The ACMM recognizes outstanding Army Cadets who positively reflects the aim and values of the Royal Canadian Army Cadet program through:

- a. Attendance and participation in Army Cadet training;
- b. Community service and good citizenship;
- c. Promotes healthy living, and mental and physical well-being;
- d. Thorough grasp of Army Cadet training and skills;
- e. Leadership;
- f. Dress and deportment; and
- g. Communication.

3. Description

The ACMM shall be circular in form of suitable metal bearing:

- a. On the obverse, the badge of The Royal Canadian Army Cadets surrounded by the word "Merit - Mérite";
- b. On the reverse, there shall be suitable space for engraving.

A single-toe claw attached to the top of the medal and to the centre of a straight, slotted bar.

The ribbon is equal parts scarlet and rifle green. Scarlet is the colour used throughout British and

Politique nationale 13.5 - Médaille du mérite des cadets de l'Armée

1. Introduction

Crée en 2025, dans la foulée des mises à jour du programme des cadets de l'Armée, la Médaille du mérite des cadets de l'Armée (MMCA) l'a été à la suite de commentaires et de recommandations du Conseil consultatif national des cadets, des récipiendaires de l'épée commémorative du Lgén Walsh, du trophée du président de division, de la Médaille du Mgén Howard, des principaux intervenants et de la direction de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (la Ligue).

La MMCA et tous ses insignes ont été créés pour reconnaître annuellement les cadets exceptionnels de partout au pays tout en continuant de mettre en valeur les contributions du legs inestimable et continu des membres clés de la Ligue.

2. Admissibilité et critères

La MMCA reconnaît les cadets de l'Armée exceptionnels qui reflètent positivement le but et les valeurs du Programme des cadets royaux de l'Armée canadienne par les moyens suivants :

- a. L'assiduité et la participation à l'entraînement des cadets de l'Armée;
- b. Le service communautaire et le civisme;
- c. La promotion d'un mode de vie sain et du bien-être mental et physique;
- d. La maîtrise de l'entraînement et des compétences des cadets de l'Armée;
- e. Le leadership;
- f. La tenue vestimentaire et le comportement;
- g. La communication.

3. Description

La MMCA doit être de forme circulaire et se présenter sur un support métallique approprié:

- a. Sur l'avert, l'insigne des Cadets royaux de l'Armée canadienne entouré des mots «°Merit – Mérite°»;
- b. Au revers, un espace approprié pour la gravure.

Une griffe simple fixée au sommet de la médaille et au centre d'une barre droite et fendue.

Le ruban est composé en parts égales d'écarlate et de vert foncé. L'écarlate est la couleur utilisée

Canadian history for the Canadian Army and has been used as a unifying colour for Army Cadets. Rifle green is the colour of the current Canadian Army and Army Cadet uniform.

The medal is always worn with the appropriate bar awarded and is never worn without a bar. The medal shall be awarded only once.

4. Devices

Bars shall be worn on the medal ribbon. Corresponding maple leaf devices shall be worn on the undress ribbon.

- a. ROGER, bronze in colour;
- b. HOWARD, silver in colour;
- c. PRESIDENT, gold in colour; and
- d. WALSH, scarlet in colour with gold raised edge and lettering.

Specific eligibility and criteria requirements along with nomination and selection details will be found in the following Annexes:

- a. ROGER, Annex A;
- b. HOWARD, Annex B;
- c. PRESIDENT, Annex C; and
- d. WALSH, Annex D.

5. Wearing

The medal and undress ribbon shall be worn on the cadet uniform as detailed in cadet dress regulations.

The medal or undress ribbon shall never be worn without the corresponding award device. The device shall be centred on the ribbon.

Where multiple awards are received, the recipient shall wear all received devices.

Approved April 2025

tout au long de l'histoire britannique et canadienne pour l'armée canadienne et a été utilisée comme couleur unificatrice pour les cadets de l'armée. Le vert foncé est la couleur de l'uniforme actuel de l'Armée canadienne et des cadets de l'Armée.

La médaille est toujours portée avec la barrette appropriée et n'est jamais portée sans barrette. La médaille n'est décernée qu'une seule fois.

4. Insignes

Les barrettes doivent être portées sur le ruban de la médaille. Des insignes correspondants sous forme de feuilles d'érable doivent être portés sur le ruban de petite tenue.

- e. ROGER, de couleur bronze;
- f. HOWARD, de couleur argent;
- g. PRÉSIDENT, de couleur or;
- h. WALSH, de couleur écarlate avec un rebord et des lettres dorés surélevés.

Les exigences spécifiques en matière d'admissibilité et de critères, ainsi que les détails sur la mise en candidature et la sélection, figurent dans les annexes suivantes°:

- e. ROGER, Annexe A;
- f. HOWARD, Annexe B;
- g. PRÉSIDENT, Annexe C;
- h. WALSH, Annexe D.

5. Port de la médaille

La médaille et le ruban ~~de petite tenue~~ doivent être portés sur l'uniforme des cadets, comme le prévoit le règlement sur la tenue des cadets.

La médaille ou le ruban ~~de petite tenue~~ ne doivent jamais être portés sans l'insigne de récompense correspondant. L'insigne doit être centré sur le ruban.

Lorsque plusieurs prix sont accordés, le récipiendaire devra porter tous les insignes.

Approuvé en avril 2025



